

# SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT



SAGHE (Système Automatisé de Gestion des Heures d'Enseignement) est une application de gestion et de suivi des heures d'enseignement personnalisée.

SAGHE s'adresse aux enseignants, aux gestionnaires administratifs, aux responsables de formation et à la direction de l'établissement. Ces acteurs auront, selon leur niveau, un accès pour consulter, modifier ou valider les informations.

La mise en place de SAGHE présente un double enjeu :

- ⦿ Le pilotage centralisé par l'établissement de la charge d'enseignement
- ⦿ La gestion de proximité des services d'enseignement au niveau des composantes et l'accès facilité aux informations par les utilisateurs



DIRECTEURS  
Composantes  
Départements  
Sites

## Mise en place de **SAGHE** à l'Université de Toulon



### CONTACT

Direction des Moyens et de l'Aide au Pilotage  
dmap@univ-tln.fr  
1<sup>er</sup> étage du bâtiment V • Campus de La Garde



# MISE EN PLACE DE SAGHE À L'UNIVERSITÉ DE TOULON



## CE QUE ÇA CHANGE POUR L'UNIVERSITÉ

- Une **démarche collective** impliquant tous les acteurs et qui permet la liaison entre :
  - L'offre de formation
  - La charge d'enseignement
  - La gestion du potentiel d'enseignement et des heures complémentaires d'enseignement (HC) associées.
- Un outil pleinement **intégré dans le Système d'Information** de l'UTLN et disposant de fonctionnalités évolutives s'adaptant à la stratégie de l'établissement
- Une procédure de **gestion des heures commune à toutes les composantes**
- Une **gestion de proximité** des services d'enseignement au niveau des composantes
- Un **meilleur service rendu à l'utilisateur** : par l'Environnement Numérique de Travail (ENT), suivi du service, des Heures Complémentaires (HC), validation en ligne de la fiche de service, etc.
- Un respect des **obligations réglementaires** (certification du service fait)
- Une meilleure **efficacité du paiement** des HC
- Une **mesure de l'écart** entre prévisionnel et réalisé
- Des **outils de pilotage** pour les composantes et la direction de l'université



## CE QUE ÇA CHANGE POUR LES UTILISATEURS

- Une **simplification** de la constitution des services d'enseignement (gestion, affectation...)
- Une **vérification automatique** de la validité de ces services (réglementation RH, règles locales...)
- L'**analyse et la prévision** du coût de l'offre de formation en termes de charge d'enseignement
- Le **suivi et la gestion des services d'enseignement**, y compris la phase d'évaluation et de mise en paiement des heures complémentaires.
- Un outil **simplifiant les démarches** : dématérialisation des pièces, validation sécurisée en ligne.



### JE SUIS

## DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT (IUT ET UFR SCIENCES ET TECH.)

#### ● Gestion des nouveaux vacataires

La création des nouveaux vacataires et la saisie des heures prévisionnelles effectuée auparavant dans le POF se réaliseront dans SAGHE selon le calendrier décidé par le directeur de composante.

#### ● Validation des heures et pré-certification des heures réalisées

La sélection et la validation des lignes de service par département se feront en ligne de manière sécurisée.



### JE SUIS

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE SITE

#### ● Suivi de l'activité

Les plans de formation, les formateurs, les heures d'enseignement et les heures complémentaires seront accessibles en accès sécurisé depuis l'application SAGHE en ligne. Les informations seront mises à jour de manière instantanée.



### JE SUIS

## DIRECTEUR DE COMPOSANTE

#### ● Signature des fiches prévisionnelles

La validation se fera en ligne de manière sécurisée dès validation par les chefs de département (le cas échéant).

#### ● Certification des heures et signature des fiches réalisées

La validation se fera en ligne de manière sécurisée dès validation par les chefs de département (le cas échéant).